



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19101969

ile,

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

17 JUL. 2019

Le Greffier

N° d'entreprise : 0471 374 567

Nom

(en entier) : FERUTIL

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE ANONYME

Adresse complète du siège : Rue de Zone, 23 - 6032 Mont-sur-Marchienne

Objet de l'acte : ADMINISTRATEURS

Extrait du Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 04 juin 2019 :

L'assemblée décide de renouveler le conseil d'administration et, en conséquence, de mettre fin au mandat en place à compter de ce jour

En remplacement, elle nomme à compter de ce jour jusqu'à l'assemblée générale de 2025 :

—Monsieur Philippe GROSJEAN, domicilié à 6110 Montigny-le-Tilleul

—Madame Aurore GROSJEAN, domiciliée à 1421 Ophain Bois-Seigneur-Isaac

—Monsieur Guillaume GROSJEAN, domicilié à 4128 Lillois

—La société anonyme COMPAGNIE BELGE DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES ET IMMOBILIERES (N° BCE : 0869.734.860). Son représentant permanent sera Monsieur Maxime GROSJEAN, domicilié à 6110 Montigny-le-Tilleul.

Le Conseil d'administration nouvellement constitué se réunit à l'instant en vue de procéder aux nominations suivantes :

A l'unanimité, le Conseil nomme :

- Président : Monsieur Philippe GROSJEAN, qui accepte.
- Administrateur délégué : Monsieur Philippe GROSJEAN, qui accepte.

Philippe GROSJEAN
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/07/2019 - Annexes du Moniteur belge